

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

*Vous désirez vous inscrire à une formation, à un séminaire spécialisé...
Utilisez ce formulaire (ou photocopiez-le) et retournez le nous par courrier.*

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél. privé

Tél. prof./portable

E-mail

Profession

Mon niveau PNL: débutant praticien

bases maître-praticien

formation avancée (technicien)

Veuillez prendre en compte mon inscription à:

Formation/Séminaire

Date

Lieu

Je certifie avoir lu et accepté les conditions générales mentionnées au verso de cette page. En conséquence,

- pour les bases de la PNL ou le séminaire choisi,
je règle la totalité soit
- Pour la formation avancée, le praticien, le maître-praticien ou
autre formation en plusieurs modules, je règle 450 eur - 750 fs
d'arrhes, et le solde à mon arrivée sur le lieu du stage.

Un chèque par séminaire s.v.p. !

Date Signature

Message

.....

.....

RESSOURCES

54 Grand Chemin
B-1380 - Lasne
Tél. +32 (0) 2.633.37.82
Fax. +32 (0) 2.633.38.71

Permanences téléphoniques
Lundi, mardi et jeudi
de 9h30 à 13h et de 14h à 17h.
Mercredi et vendredi
de 9h30 à 12h.

RESSOURCES VOUS
REMERCIÉ POUR VOTRE
FIDÉLITÉ

*Si, dans le courant d'une
année calendrier, vous
vous êtes inscrit, au prix
plein, et avez participé à
deux modules à thème
(pas les formations PNL),
nous vous enverrons, à la
fin de l'année, un bon à
valoir d'un montant de
60 eur - 90 fs valable sur
un troisième stage.*



Informations pratiques

1. Les informations pratiques concernant le lieu, les heures de début et de fin d'activité, les possibilités de restauration et d'hébergement et leurs tarifs vous parviendront par mail trois semaines avant le début de l'activité. Merci de nous communiquer une adresse électronique valide.

2. La restauration et l'hébergement doivent faire l'objet d'une réservation par retour du courrier et se règlent dès l'arrivée.

3. Les formateurs, les contenus des formations et les durées des formations sont ceux indiqués dans la brochure générale. L'Institut Ressources se réserve le droit de modifier le programme ainsi que le formateur annoncé en cas de nécessité absolue.

Conditions générales

Inscription

1. Tout nos prix s'appliquent pour les particuliers (paiement anticipatif par envoi d'un chèque lors de l'inscription).

Pour tout autre cas, voir point 6.

2. Tout formulaire d'inscription doit être accompagné du règlement des arrhes ou de la totalité, de préférence par chèque bancaire barré établi au nom de Ressources.

Pas de mandats postaux ! Si vous n'avez pas de chèques, contactez-nous.

3. Pour toute inscription à la formation avancée, à la formation complémentaire pour le praticien, à la formation de maître-praticien ou à toute formation en plusieurs modules, les arrhes sont fixées à 450 € - 750 CHF.

Dans tous les autres cas, la totalité doit être adressée au moment de l'inscription.

Toutefois, aucun chèque ne sera encaissé avant le début de l'activité.

4. Si vous vous inscrivez moins de 15 jours avant le début de la formation ou d'un séminaire, contactez-nous auparavant par téléphone.

5. Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée.

Une inscription faites oralement, non confirmée par écrit, ne sera pas prise en compte.

6. Prix entreprises: majoration de 30% sur les prix indiqués.

Règlement : acompte de 30% à l'inscription (encaissable 15 jours avant la formation), le solde à la réception de la facture en fin de formation.

Si vous voulez une facture au nom d'une société ou d'une institution, faites-nous parvenir avant le séminaire ou la formation un bon de commande émanant de votre entreprise ou institution, spécifiant:

- le nom de l'entreprise à laquelle facturer,

- le nom du participant,

- la formation ou le séminaire choisi, le lieu et la date.

Pour la France, notre correspondant français peut émettre une convention-facture, aux conditions spécifiques à la formation professionnelle continue. Prise en charge : si vous avez la possibilité de faire financer la formation par un fond d'assurance formation, nous sommes à votre disposition pour remplir vos dossiers. Toute inscription fait l'objet d'une convention de formation, d'une confirmation écrite de l'Institut Ressource, d'une facture et d'une attestation de présence ainsi que de l'acceptation signée du règlement intérieur.

Toute demande de convention faite après le début d'un stage ne pourra pas être prise en compte.

Possibilité de paiement échelonné pour les formations : contactez-nous.

7. La formation avancée, le Complément pour le Praticien, la formation de Maître-Praticien et toute formation en plusieurs modules, forment, chacune, un tout indivisible.

Si vous vous y inscrivez, vous vous engagez implicitement à aller au bout de chacune.

8. Pour les formations du point 7, l'acompte ne constitue en aucun cas le paiement du premier module.

Désistement

Il doit se faire impérativement par écrit.

En cas d'annulation moins d'un mois avant le début d'un module à thème ou d'un stage de bases, **et quelles que soient les raisons de ce désistement, 75 € - 120 CHF** sont retenus pour frais de dossier.

Toute formation commencée est due en totalité. En cas d'annulation moins de 10 jours avant une formation en plusieurs modules, **et quelles que soient les raisons de ce désistement**, un montant équivalent à 30% du coût du stage reste acquis à l'Institut Ressources.

Le solde est intégralement reportable sur une autre activité de Ressources durant les deux années suivantes.

Lorsque le nombre de participants à un stage est jugé insuffisant ou en cas de problèmes techniques, l'Institut Ressources se réserve le droit d'annuler le stage. Dès lors, les frais engagés seront remboursés.

